
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 17 juin 2015 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Marc Blanchet, Directeur général adjoint - Développement
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE15 1212

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif, en y retirant l'article 30.002.

Adopté à l'unanimité.

CE15 1213

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de trente-six mois, avec une possibilité d'une prolongation de douze mois, pour la fourniture sur demande de bouteilles d'eau en format de quatre litres, requises principalement lors de situations d'urgence;
- 2 - d'accorder à Embouteillage Ceto inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14163 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1150240001

CE15 1214

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Arkéos inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la réalisation des interventions archéologiques lors des travaux de construction du trottoir est de la rue Peel, dans le cadre du réaménagement de la place du Canada nord, pour une somme maximale de 201 361,66 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14233 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1153501001

CE15 1215

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Stantec Experts-conseils ltée, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels en ingénierie, pour la mise aux normes des dispositifs antirefoulement (DAR) des six usines de production d'eau potable, pour une somme maximale de 209 686,38 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14326 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1156281001

CE15 1216

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Simo Management inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat de services professionnels pour l'inspection de puits d'accès par caméra 360 degrés, dans le cadre des projets de construction, de reconstruction ou de modification du réseau souterrain de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 232 824,38 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1586;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1156850003

CE15 1217

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver l'ajout au bail d'un terrain situé entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame, constitué du lot 1 180 954 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, désigné comme étant le « Parc 415 », en faveur de la Société en commandite Stationnement de Montréal, le tout selon les termes et conditions prévus audit bail;
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1155840006

CE15 1218

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le contrat de prêt, à titre gratuit, du local Pavillon d'accueil de l'Éco-centre Saint-Michel situé au rez-de-chaussée de l'immeuble du 2475, rue des Regrattiers (bâtiment 2566) à la Cité des arts du cirque (TOHU) pour une période de 6 mois, à compter du 1^{er} juin 2015.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1150552003

CE15 1219

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'acte par lequel les sociétés 7829329 Canada inc., 7829361 Canada inc. et 7829337 Canada inc. accordent, sans contrepartie, une servitude réelle d'utilités publiques et de passage piétonnier, en faveur d'un immeuble appartenant à la Ville, sur une parcelle de terrain située au nord-est de la rue d'Iberville et au nord-ouest du boulevard Saint-Joseph Est, constituée d'une partie des lots 4 567 474 et 5 058 817 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, le tout tel qu'illustré au plan I-27 Rosemont, préparé par Sylvie Gauthier, arpenteure-géomètre, le 10 juin 2013 sous sa minute 1422, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1124435002

CE15 1220

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter le versement de 17 700 \$, avant taxes, de la part de Montréal en histoire, pour le travail d'expertise en contenus historiques du Centre d'histoire de Montréal fourni dans le cadre des projets « Cité mémoire » et des circuits de l'application mobile de Montréal en histoire;
- 2 - d'accorder un budget additionnel de revenus et dépenses équivalant au montant versé de 17 700 \$, avant taxes, et d'autoriser la Division de l'action culturelle et des partenariats du Service de la culture à affecter cette somme aux dépenses occasionnées par ce projet;
- 3 - d'entériner l'entente signée par le Directeur général de Montréal en histoire et par le chef de section du Centre d'histoire de Montréal, établissant les modalités de la collaboration entre la Ville de Montréal (Centre d'histoire de Montréal) et Montréal en histoire;
- 4 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1153617001

CE15 1221

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 55 000 \$, en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget de fonctionnement du Service des communications, afin de faciliter l'atteinte des objectifs liés au *Plan de l'Eau de Montréal* pour l'année 2015, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1156995001

CE15 1222

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver l'entente intervenue entre la Ville et monsieur Yves Bouscaud pour une somme globale de 70 000 \$ dont 5 000 \$ reste à payer (plus les intérêts, les frais judiciaires et frais d'expert), représentant l'indemnité finale payable à titre de locataire à la suite de l'expropriation à des fins de cour de services municipaux d'une partie des lots 4 177 733 et 1 573 139 ainsi que du lot 1 573 765 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, identifiés par les articles 1 à 3 au plan A-47 Saint-Paul, dans le cadre de la mise en oeuvre du projet de l'échangeur Turcot;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à M^e Cassandre Louis du Service des affaires juridiques les chèques suivants, selon les sommes indiquées ci-après :
 - pour un montant de 5 000 \$, en capital plus les intérêts au taux légal calculés de la façon suivante :
 - sur la somme de 35 000 \$, pour la période du 24 septembre 2012 au 18 décembre 2013;
 - sur la somme de 5 000 \$, à compter du 19 décembre 2013 jusqu'à la date de l'émission du chèque rédigé au nom de l'étude Godard, Bélisle, St-Jean & associés, en fidéicommiss;
 - pour une somme de 10 093,15 \$, taxes incluses, pour le paiement des frais de l'expert évaluateur, Pierre Cyr, de la firme Raymond, Joyal, Cadieux, Paquette & associés dont les services ont été retenus par le locataire;
- 3- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1152463001

CE15 1223

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de payer la somme de 154 690,88 \$ majorée d'un intérêt quotidien de 21,74 \$, à partir du 23 mai 2015 à l'ordre de Kugler Kandestin en fidéicommiss, la somme de 2 233,18 \$ à l'ordre de Kugler Kandestin en paiement du mémoire de frais ainsi que la somme de 1 331,49 \$ à l'ordre de la Régie de l'assurance maladie du Québec en paiement de sa réclamation;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et transmettre à M^e Chantal Bruyère, de la Direction des affaires civiles, les chèques suivants :
 - 154 690,88 \$ majorée d'un intérêt quotidien de 21,74 \$ à partir du 23 mai 2015 à l'ordre de Kugler Kandestin en fidéicommiss;
 - 2 233,18 \$ à l'ordre de Kugler Kandestin;
 - 1 331,49 \$ à l'ordre de la Régie de l'assurance-maladie du Québec;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1153219003

CE15 1224

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le nouveau modèle organisationnel du Service de la gestion et de la planification immobilière, tel que décrit au dossier décisionnel;
- 2- d'autoriser la création des postes de direction et leur comblement ainsi que les abolitions des postes visés.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1156089001

CE15 1225

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la création d'un poste temporaire de responsable du soutien aux élus - niveau 2 (emploi 217050) et d'approuver à cette fin la nomination, pour une durée de dix-huit mois, à compter du 20 juin 2015, de M. Jean Therrien au Bureau des relations gouvernementales et municipales, au Service de la direction générale, dans la fourchette salariale FM-06 (75 210 \$ - 94 010 \$ - 112 810 \$) conformément aux conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal et de la politique de rémunération des cadres;
- 2- d'autoriser la directrice du Bureau des relations gouvernementales et municipales à signer le contrat de travail à intervenir avec M. Jean Therrien, pour et au nom de la Ville;
- 3- d'autoriser un virement budgétaire de 80 309 \$, en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget de fonctionnement du Bureau des relations gouvernementales et municipales, afin de permettre la création du poste temporaire de responsable du soutien aux élus - niveau 2 (emploi 217050), à compter du 20 juin 2015;
- 4- d'autoriser un ajustement à la base budgétaire pour 2016 de 160 092 \$ en salaire au Bureau des relations gouvernementales et municipales et une appropriation des surplus accumulés de l'Agglomération de 117 322 \$ en indemnités de départ dans l'éventualité d'une fin d'emploi.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1156083001

CE15 1226

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

1 - d'approuver la transmission du formulaire de l'usage de l'eau par le Service de l'eau au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

de recommander au conseil municipal et au conseil d'agglomération :

2 - de prendre connaissance du Bilan de l'usage de l'eau potable 2014 conformément à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable;

Adopté à l'unanimité.

60.001 1154217003

CE15 1227

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport et des recommandations de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise relatifs à l'étude de l'élargissement de la portée de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics* (RLRQ, c. A-2.01) et des modifications à la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

Adopté à l'unanimité.

60.002 1156994001

Levée de la séance à 10 h 02

70.001

Les résolutions CE15 1212 à CE15 1227 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville